

## APPEL À PROJETS 2013-2014 D'INITIATIVES D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

### I- CONTEXTE

L'Économie Sociale et Solidaire, qui conjugue solidarité et emploi, est une économie à part entière générant à la fois, une efficacité économique mais également une efficacité sociale.

L'Économie Sociale et Solidaire désigne un ensemble de structures organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations ou fondations dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. Elles proposent des activités de proximité, diversifiées et non délocalisables qui savent répondre à des besoins émergents sur des secteurs innovants.

C'est parce que la Ville de Carrières-sous-Poissy ambitionne pour son territoire un développement économique dynamique, innovant, soucieux de cohésion sociale, créateur d'emplois et porteur de sens qu'elle a souhaité lancer cet appel à projets.

Déjà engagée dans le domaine de la solidarité depuis 2008 et ayant fait de l'emploi une priorité en 2013, la Ville de Carrières-sous-Poissy est déjà impliquée dans ce processus à travers plusieurs actions comme la signature de convention de partenariat entre la Ville et l'EBS Le Relais Val de Seine (acteur de référence de l'Économie Sociale et Solidaire) ou entre la Ville et la Mission Locale pour le déploiement de 24 Contrats d'Avenir sur le territoire communal ciblant un public en difficultés d'insertion.

Afin de poursuivre cette dynamique et œuvrer de manière encore plus active au développement de l'Économie Sociale et Solidaire sur le territoire de Carrières-sous-Poissy, la Ville a décidé d'adhérer à deux organismes de référence pour tout ce qui concerne l'Économie Sociale et Solidaire, adhésions actées le Conseil Municipal le 20 juin 2013 :

- l'association Réseau des Collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire, créée en 2009, et dont les vocations principales sont de constituer :
  - un lieu-ressource et un lieu d'échanges pour toute information,
  - un lieu-appui pour aider à la mise en œuvre de projets, notamment par la mise en commun des expériences locales, ou le suivi d'actions déjà lancées,
  - o l'élaboration d'une réflexion à partir des pratiques locales pour être force de proposition auprès des pouvoirs publics,

- le Centre de Ressources Régional de l'Économie Sociale et Solidaire, dit l'Atelier, mis en place, en 2007, par le Conseil Régional d'Île-de-France, et qui vise plusieurs objectifs :
  - o favoriser la lisibilité et la visibilité de l'Économie Sociale et Solidaire en Île-de-France,
  - o favoriser la création de nouvelles activités et la consolidation des activités existantes,
  - o stimuler la recherche sur l'Économie Sociale et Solidaire,
  - o soutenir les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire et encourager l'articulation, les échanges entre les différents réseaux,
  - o sensibiliser les Franciliens à l'Économie Sociale et Solidaire,
  - o rendre accessible l'information sur l'Économie Sociale et Solidaire en s'appuyant sur des lieux décentralisés.

Monsieur le Maire, Eddie Aït, en tant que membre titulaire, et Monsieur Laurent Lanyi, Adjoint au Maire délégué à l'Emploi, au Développement Économique et à l'Économie Sociale et Solidaire, en tant que membre suppléant, représentent la Ville auprès de ces deux organismes.

Forte de ces actions pleinement abouties, la Ville souhaite poursuivre cette dynamique et œuvrer de manière encore plus active au développement de l'Économie Sociale et Solidaire sur son territoire.

C'est dans cette démarche que s'inscrit cet appel à projets.

## II- OBJECTIFS ET CRITERES DE CET APPEL À PROJETS

Cet appel à projets **Initiatives d'Économie Sociale et Solidaire** a pour ambition de soutenir le démarrage et le développement d'initiatives économiques et solidaires innovantes et socialement responsables, ayant un impact positif en termes de création ou de pérennisation d'emplois sur le territoire de la commune.

**Ces initiatives doivent répondre à des besoins sociétaux, renforcer la cohésion sociale et le développement territorial en proposant des solutions innovantes qui ont pour objectif de créer et/ou consolider des emplois sur la commune de Carrières-sous-Poissy.**

Les projets présentés devront répondre à certains critères.

### 1- ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES

Cet appel à projets s'adresse à tous les acteurs inscrivant leur projet dans le cadre des priorités relevant de l'Économie Sociale et Solidaire de la commune.

Les structures candidates devront :

- traduire les valeurs et principes de l'Économie Sociale et Solidaire :
  - la gestion démocratique (une personne = une voix) et participative,
  - l'utilité collective ou sociale du projet,
  - l'indépendance économique,
  - la non-lucrativité individuelle, les bénéfices sont réinvestis,
- avoir une viabilité économique et sociale pérenne.

## **2- DOMAINES D'INTERVENTION**

Les projets éligibles devront permettre de répondre à des besoins peu, mal ou non satisfaits au regard des problématiques locales identifiées :

- contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie, du cadre de vie,
- contribuer à une recherche active d'un emploi par différents ateliers, aides...
- contribuer à renforcer la protection de l'environnement...

## **3- CRITÈRES DE SÉLECTION**

Les critères relatifs à une démarche d'Économie Sociale et Solidaire sont essentiels.

Sont indispensables :

- la capacité à créer ou à maintenir des emplois durables et responsables sur le territoire,
- l'équilibre économique global du projet et son potentiel de pérennisation. Le projet doit reposer sur un modèle économique adapté à la mise en œuvre, le développement et surtout la continuité de l'action,
- l'ancrage territorial. Carrières-sous-Poissy faisant partie de la Communauté d'Agglomération des 2 Rives de Seine (CA2RS), le projet peut concerner la commune, l'ensemble ou une partie de l'Agglomération,
- l'utilité sociétale et l'innovation sociale de l'activité :
  - le projet apporte une solution innovante aux besoins insuffisamment satisfaits sur le territoire,
  - le projet apporte une valeur ajoutée aux offres développées par les politiques publiques et acteurs privés existants,
  - le projet recherche la mixité sociale et territoriale,
  - le projet est accessible au plus grand nombre à l'échelle du territoire de la commune ou de l'Agglomération,
- la capacité du porteur de projet à mener à bien l'action.

Le caractère innovant est un critère non obligatoire mais fortement apprécié.

## **III- ENVOI DES DOSSIERS**

Pour tous renseignements préalables à l'envoi du dossier, les candidats peuvent contacter la Direction du Développement Urbain, de l'Urbanisme et de l'Économie Locale au 01 39 22 36 05.

Les candidats devront adresser leur dossier de candidature, avant le **4 mars 2014** à :

Monsieur le Maire  
Initiatives d'Économie Sociale et Solidaire  
Hôtel de Ville  
1 place Saint-Blaise  
CS 90537  
78 915 Carrières-sous-Poissy cedex

## **IV- SÉLECTION DU DOSSIER**

Dans une première phase, les dossiers seront examinés afin de vérifier leur éligibilité.

Ensuite, une procédure d'évaluation sera mise en place. Les dossiers seront expertisés au regard de leurs qualités techniques et de leur adéquation avec les priorités émises par la commune de Carrières-sous-Poissy par un Comité de sélection composé de représentants de la commune et d'organismes extérieurs.

La décision finale reviendra à la Ville de Carrières-sous-Poissy représentée par Monsieur le Maire.

## **V- DOTATION**

La Ville assurera le financement du projet lauréat à une hauteur maximale de 5 000€.

Un modèle de convention sera établi avec l'opérateur promoteur du projet. Cette convention indiquera les modalités d'exécution et d'évaluation de l'action, les conditions du versement de la subvention qui sera subordonné à la réalisation du projet ainsi que la production des documents justifiant de l'utilisation de la subvention reçue.



## DOSSIER DE CANDIDATURE APPEL À PROJETS INITIATIVES D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

### A- PRÉSENTATION DE L'ORGANISME PORTEUR DU PROJET

#### 1- Identification

##### Identification de l'organisme

- Nom :
- Statut :
  - Association loi 1901
  - Coopérative
  - Mutuelle
  - Fondation
  - Structure d'insertion par l'activité économique

- Sigle :
- Objet :

- Adresse du siège social :

- Adresse de l'établissement déposant le dossier (si différente de celle du siège social) :

- Téléphone :
- Courriel :
- Site internet :

##### Identification du responsable légal de l'organisme

- Nom :
- Prénom :
- Fonction :
- Téléphone ::
- Courriel :

##### Identification de la personne chargée du présent projet

- Nom :
- Prénom :
- Fonction :
- Téléphone :
- Courriel :



## 2- Renseignements administratifs et juridiques

- Numéro SIRET :
- Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en Préfecture :
- Code APE ou NAF :
- Code Juridique (CJD) :

### Pour les associations

- Date de publication au Journal Officiel :
- Date d'immatriculation :
- Numéro d'immatriculation :

## 3- Renseignement sur les ressources humaines

### Pour les associations et coopératives

- Nombre d'adhérents au 31 décembre de l'année écoulée :
- Nombre de bénévoles actifs :

### Pour tous les organismes

- Nombre de salariés (n'intégrant pas les emplois aidés) :
- Nombre de salariés équivalent temps plein (idem) :
- Nombre de salariés en CDI : dont temps partiel :
- Nombre de salariés en CDD : dont temps partiel :
- Nombre d'emplois aidés :

## 4- Présentation de l'activité de la structure (public cible, besoins couverts, ancrage territorial)



## B- DESCRIPTION DU PROJET FAISANT L'OBJET DU PRÉSENT APPEL À PROJET

- Intitulé du projet :
- Le projet est-il :
  - le démarrage d'une nouvelle structure,
  - un nouveau projet porté par une structure existante,
  - le développement d'une structure déjà existante,
  - l'essaimage territorial d'une activité existante au sein d'une structure.
- Origine et contexte du projet :

- Le projet ambitionne :
  - l'amélioration du cadre de vie et de la qualité de vie à travers :
    - le logement
    - l'accès à la culture
    - l'accès aux loisirs
    - autres :
  - l'aide au retour à la vie active à travers :
    - des aides (méthodes de recherche d'emploi, ateliers...) pour faciliter la recherche d'un nouvel emploi,
    - l'insertion par l'emploi,
    - l'aide au retour à l'emploi pour les personnes en rupture avec la vie active,
    - autres :
  - de proposer des services aux catégories de personnes les plus fragiles :
    - les personnes âgées
    - les personnes handicapées
    - les personnes en échec scolaire
    - les personnes illettrées
    - autres :



et des services tels que :

- l'aide à domicile,
- un transport à la demande pour les déplacements occasionnels,
- des ateliers d'aide à la lecture et à l'écriture,
- des ateliers d'apprentissage de la lecture et de l'écriture,
- l'organisation de sorties pédagogiques, culturelles, festives,
- l'organisation de voyages de plus longue durée,
- autres :
- la protection de l'environnement à travers :
  - le développement de l'agriculture biologique,
  - le développement du commerce équitable,
  - le rapprochement producteurs – consommateurs,
  - l'utilisation de procédés innovants moins polluants ou moins consommateurs d'énergie (pour les entreprises tournées vers l'industrie ou l'artisanat),
  - la réduction des déchets,
  - la valorisation des déchets,
  - la consommation durable,
  - autres :
- autres :
- Portée géographique du projet :
  - le projet concerne la commune de Carrières-sous-Poissy,
  - le projet concerne une partie de l'Agglomération,
  - le projet concerne l'Agglomération dans son ensemble.

• Impact économique du projet :

• Impact social du projet :



- Présentation de la démarche de la mise en place du projet par étape :

- Moyens matériels (locaux, équipements à préciser ...) à préciser :

- Moyens humains nécessaires (préciser le type d'emplois) :

- Partenaires associés au projet (préciser le type de partenariat, le cas échéant) :



- Durée du projet :

- Informations complémentaires éventuelles :